Publié sur *Château-Thierry* (https://www.chateau-thierry.fr)



Suite à une décision préfectorale, les commerces du centre-ville fermés suite aux mesures sanitaires ont l'autorisation d'exercer sur le marché hebdomadaire de la ville.

Si vous êtes intéressés par cette opportunité, merci de prendre contact dès que possible avec la Police Municipale au 03 23 84 87 09, ou par mail à policemunicipale@ville-chateau-thierry.fr pour obtenir tous les renseignements nécessaires.

Source URL:https://www.chateau-thierry.fr/article/commerces-fermes-exposez-sur-le-marche-de-la-ville